



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse et Montpellier, le 12 mars 2021

- PLAN LITTORAL 21- La Région et l'Etat lancent l'édition 2021 de l'appel à projet « Avenir Littoral »

Soutien au développement de solutions innovantes par et pour les acteurs du littoral, la **3ème édition de l'appel à projets « Avenir Littoral » vient d'être lancée** conjointement par l'État et la Région Occitanie. Dans la poursuite des actions du Plan Littoral 21, signé en mars 2017, il vise à accompagner les filières économiques maritimes, facteurs clés d'un emploi durable en région répondant aux défis climatiques, démographiques et économiques.

L'accompagnement à l'innovation constitue une réponse à la crise que connaissent les entreprises régionales. L'édition 2020, lancée lors du premier confinement, a vu un nombre croissant de projets déposés par les **acteurs de l'économie bleue**, et a permis le lancement de **11 nouveaux projets innovants**.

Afin de poursuivre cette dynamique positive, l'État et la Région renouvellent cet appel à projets, s'inscrivant pleinement dans le plan France Relance, et dans le cadre du plan de relance Nautisme et plaisance et du Pacte Vert (votés respectivement par la Région les 16 juillet et 19 novembre dernier).

Lancé le 26 février dernier, avec le soutien du Pôle Mer Méditerranée et de l'Agence régionale de développement économique Ad'Occ, **l'édition 2021 se concentre sur les trois thématiques suivantes :**

Valorisation et recyclage des déchets à la mer ou issus d'activités maritimes : développement de solutions de valorisation des matériaux et solutions pour leur recyclage dans une approche d'économie circulaire ;

Gestion quantitative et qualitative de l'eau en lien avec les activités de la plaisance dans les ports et dans la conception et la maintenance nautique ;

Tourisme résilient sur le littoral : développement de solutions pour des infrastructures, des équipements et des services touristiques réversibles, autonomes et zéro impact sur le bord de mer.

Doté d'une enveloppe de **2 millions d'euros**, cet appel à projets doit être porté par des entreprises basées en région Occitanie, ainsi qu'aux entreprises françaises ou européennes, qui souhaitent s'y implanter en développant des partenariats durables. Les projets pourront être collaboratifs, organisés en consortium (industriel, scientifique, association) ou uniquement en sous-traitance, **sur une durée maximum de 18 mois**.

Une attention particulière sera portée sur la **capacité des projets à générer de nouvelles activités maritimes et à développer leur complémentarité avec le tissu économique existant**.

« Après le succès des deux premières éditions, l'État poursuit son engagement d'accompagnement de projets innovants et numériques dans le cadre du Plan Littoral21 co-signés avec le conseil régional et la Banque des Territoires. Ces projets devront répondre aux défis du changement climatique, de l'économie bleue et de la préservation de la biodiversité. Ces enjeux constituent des objectifs majeurs rappelés par la ministre de la mer lors du Salon du Littoral des 28 et 29 septembre 2020, et au comité interministériel de la mer du 22 janvier 2021 », Étienné Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

« Avec 220 km de côtes, la Région Occitanie fait de son littoral une force et soutien son développement économique alliant écologie et innovation. Avec l'ensemble des acteurs concernés, nous développons des actions fortes et volontaristes pour protéger notre littoral, qui est un patrimoine naturel exceptionnel et une force au service d'une économie bleue qui doit allier emplois et écologie. Cet appel à projets a été conçu pour repérer, aider et soutenir tous les projets innovants permettant de mettre en œuvre des solutions concrètes pour s'adapter aux défis posés par le changement climatique sur notre littoral », Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Le calendrier de l'appel à projets :

Réunion d'information en format Webinaire : 15 mars 2021 à 9h30 (Inscriptions ouvertes jusqu'au 12 mars à 15h00).

Date limite de dépôt du dossier de candidature : 19 avril 2021 à 16h00

Auditions éventuelles des porteurs de projets : semaine du 21 juin 2021

Annnonce des lauréats lors du Salon du Littoral : fin septembre 2021

Les documents permettant de consulter et répondre à cet appel à projets sont accessibles via le lien : <https://innovation.polemermediterranee.com/>

Renseignement possible en écrivant à l'adresse mail dédié à l'appel à projet : aap-avenirlittoral@polemermediterranee.com

Avec le soutien de



Contact presse

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

05 34 45 34 45 - communication@occitanie.gouv.fr

Contact presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Gwenaëlle Hatton : gwenaelle.hatton@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 98 71 - Port. : 06 45 53 74 09
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)